

AG extraordinaire 16 septembre 2015

Présents : voir liste

Excusés : Thierry Hérion et Jean-Marie-Labye

Points à l'ordre du jour :

1. Légitimité du conseil d'administration actuel en rapport avec les statuts
2. Les décisions prises par le CA et en particulier « l'éviction » de M. Rosu
3. Convocation d'une AG et élections dans le dernier courant du dernier trimestre de l'année
4. Appel à candidature pour les prochaines élections
5. Présentation de la saison par les différentes sections

1. Légitimité du C.A.

1.1. Historique :

- a) Réception d'une lettre recommandée de quelques parents demandant quelques éclaircissements sur les positions prises par le CA.
- b) Lecture de la lettre de madame Wettinck.
- c) Lecture de la réponse de Thierry.
- d) Rappel de ce qui s'est passé lors de la réunion du 23 juillet: annonce faite aux parents de la compétition du départ de Mickey.

1.2. Réactions:

- a) Intervention de madame Wettinck, maman d'une nageuse de compétition :

Rappel de la difficulté à accepter la démission de Mickey.
Certains parents se sont réunis pour réfléchir à une médiation possible.
Rappel des statuts de l'ASBL. Actuellement il y a non respect de ces statuts.
- b) Pour répondre à cette intervention, rappel également par un parent : il y a peut-être non respect des statuts dans l'élection du présent CA mais cela avait été dit lors de l'élection de ses membres et aucun autre candidat ne se présentait. Malgré sa non légitimité, ces élections ont permis au club de perdurer.
- c) Gaëlle, une des responsables de la section synchro, rappelle qu'il y a bien eu des AG les années précédentes mais que très peu de membres étaient présents à l'époque.
- d) Philippe, secrétaire du club: les points énumérés dans une autre lettre d'autres parents de la compétition, ne sont pas mis à l'ordre du jour car la demande de l'organisation d'une AG extraordinaire était de toute façon prévue et elle n'émane pas d'un tiers des membres comme il est demandé dans les statuts.
- e) Rappel de la bonne santé financière du club alors qu'il était dans le rouge.

2. Les décisions prises par le CA et en particulier l'éviction de M.Rosu.

En ce qui concerne le CA il ne s'agit pas d'une éviction (terme utilisé dans la lettre émanant des parents) mais de l'acceptation de la troisième démission de Mickey. Ce point a déjà été réglé.

Florence, une des responsables de l'école de natation, rappelle qu'une des démissions de Mickey était due au fait qu'il n'était pas d'accord avec la décision du CA d'engager le trio (Florence, Catherine et Ombeline) comme responsable de l'école.

3. Convocation d'une AG et élections dans le dernier courant du dernier trimestre de l'année

Le CA entend la demande et pour se mettre en conformité avec les statuts, la prochaine AG est fixée au début décembre. La date et l'ordre du jour paraîtront sur le site en temps utiles.

Monsieur Dubuffet souhaiterait être averti de l'organisation de l'AG par lettre.

4. Appel à candidature pour les prochaines élections

Les membres du CA arrivent tous en fin de mandat, excepté Thierry. Il est donc indispensable que des candidats, membres depuis au moins trois ans, se présentent.

Il serait souhaitable que les trois sections du club, à savoir, l'école, la synchro et la compétition soient représentées.

Les candidatures sont attendues pour le 9 octobre soit via le site ou au siège social du club : quai St Léonard, 36E 11b, 4000 Liège.

5. Présentation des différentes sections et du projet de l'année :

5.1. Présentation du projet de la compétition par le quatuor responsable : Marc et Eric Wlodarzyck, Simon Systemans, Marc-André De Leeuw.

Entraîneurs : Bertrand, Ludovic, Elodie, Marc-André, Marc Simon et Eric

Projet : cfr document annexe envoyé aux parents concernés.

Questionnements de quelques parents sur la responsabilité du groupe régional.

5.2. Présentation de la synchro. par Gaëlle et Sofia

Pas de grands changements par rapport aux autres années.

Présence de Ludovic, entraîneur de la sections compétition, pour entraîner les filles une heure/semaine.

5.3. Présentation de l'école :

Très bonne rentrée.

Collaboration avec les deux autres sections.

